

Le Grand Narbonne favorise la mobilité des lycéens scolarisés à Lézignan-Corbières

Les lycéens de quatorze communes du Grand Narbonne, ainsi que certains élèves de cursus professionnels suivent désormais leur scolarité au nouveau lycée Ernest Ferroul à Lézignan-Corbières. Pour se rendre au lycée, le Conseil départemental assure les transports à raison **d'un aller-retour entre l'arrêt le plus proche de leur domicile et l'établissement** pour 100 € par an.

Afin de favoriser la mobilité de ces jeunes sur le territoire de la Communauté d'agglomération, les élus du Grand Narbonne ont décidé de leur accorder une réduction de 50 % sur les titres de transports Citibus : l'abonnement annuel passe de 84 à 42 €, les carnets de 10 tickets à raison de deux carnets par mois passent de 9 € à 4,50 €. La Communauté d'agglomération prend en charge les 50 % restant.

Pour **Edouard Rocher**, Vice-président du Grand Narbonne délégué aux Transports et à l'Intermodalité : *« Avec leur abonnement de transports scolaires, les jeunes scolarisés en Grand Narbonne bénéficient d'un accès illimité aux transports en commun. Pour éviter de pénaliser les jeunes scolarisés à Lézignan-Corbières, le Grand Narbonne prend en charge 50 % du coût de l'abonnement et des carnets de tickets pour favoriser leurs déplacements vers les centres d'attractions et de loisirs, les commerces mais aussi la plage grâce aux dessertes de Citibus. »*

Pour obtenir les titres de transport à prix réduit, les lycéens scolarisés à Lézignan-Corbières doivent se rendre à la Citiboutique (Maison des services au public du Grand Narbonne 8, avenue du Maréchal Foch à Narbonne) et présenter la carte de transport délivrée par le Conseil départemental.